

SDRIF-E – OBJECTIF 2040

RÉUNIONS PUBLIQUES
HAUTS DE SEINE
COURBEVOIE

8 DÉCEMBRE 2022



Ordre du jour

1. Introductions
2. Les enjeux des Hauts-de-Seine
3. Atelier sur les défis de l'Ile-de-France
4. Restitutions et échanges

1

Introductions



15 minutes

Introduction

Marie-Pierre Limoge

*Adjointe au Maire de Courbevoie et
Vice-présidente du Conseil départemental*



Introduction

Jean-Philippe Dugoin-Clément

Vice Président



Introduction

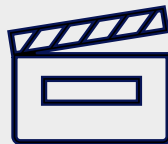
Régis Guyot

Garant de la concertation



MA PAROLE A DU POUVOIR

Qu'est-ce que le SDRIF-e ?



Introduction

Valérie Belrose

Mission SDRIF-e



La concertation relative à la révision du SDRIF-e

Les partenaires

2 ateliers thématiques
avec le Comité des partenaires



Le grand public

- Tournée du Bus SDRIF-E dans 52 communes
- Panel de 100 citoyens se réunissant sur 3 week-ends
- 8 réunions publiques départementales
- Des ateliers dédiés aux jeunes
- Diffusion d'un kit d'animation "Objectif 2040"



Les collectivités

- 8 réunions départementales avec les élus
- 3ème conférence des Territoires Franciliens



Une plateforme participative
avec 3 espaces dédiés aux 3 publics

2

Les enjeux des Hauts de Seine



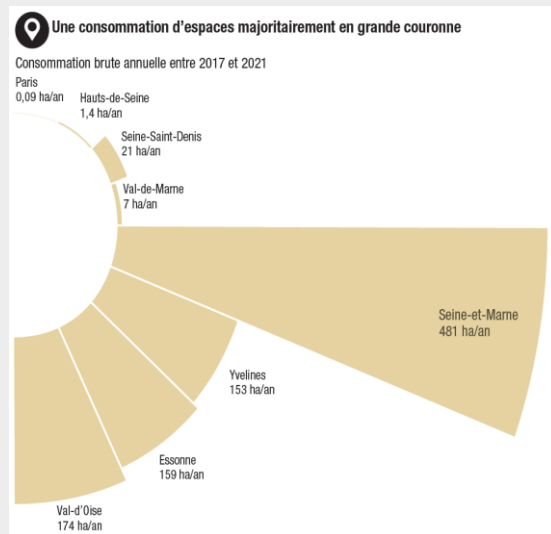
10 minutes

Résumé des 7 défis pour l'Ile-de-France

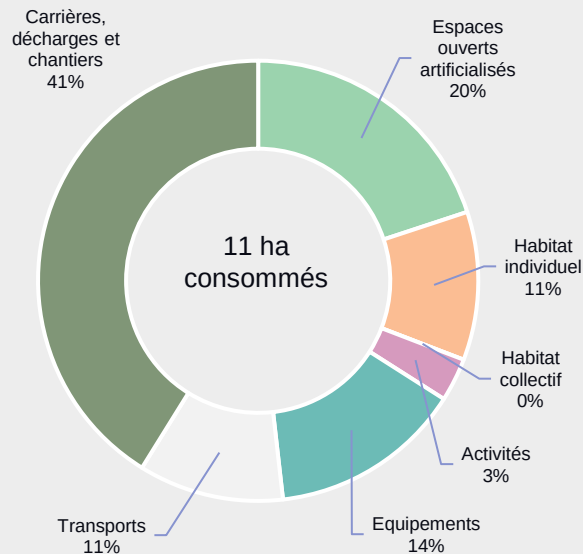
- A.** Réduire l'artificialisation des sols et protéger la biodiversité
- B.** Lutter contre les émissions de CO2
- C.** Disposer de plus de logements dans un cadre de vie de qualité
- D.** Renforcer l'attractivité du territoire francilien
- E.** Développer l'économie circulaire
- F.** Développer les mobilités et améliorer la desserte des territoires
- G.** Adapter le territoire francilien au changement climatique et garantir sa résilience

A. Réduire l'artificialisation des sols et protéger la biodiversité

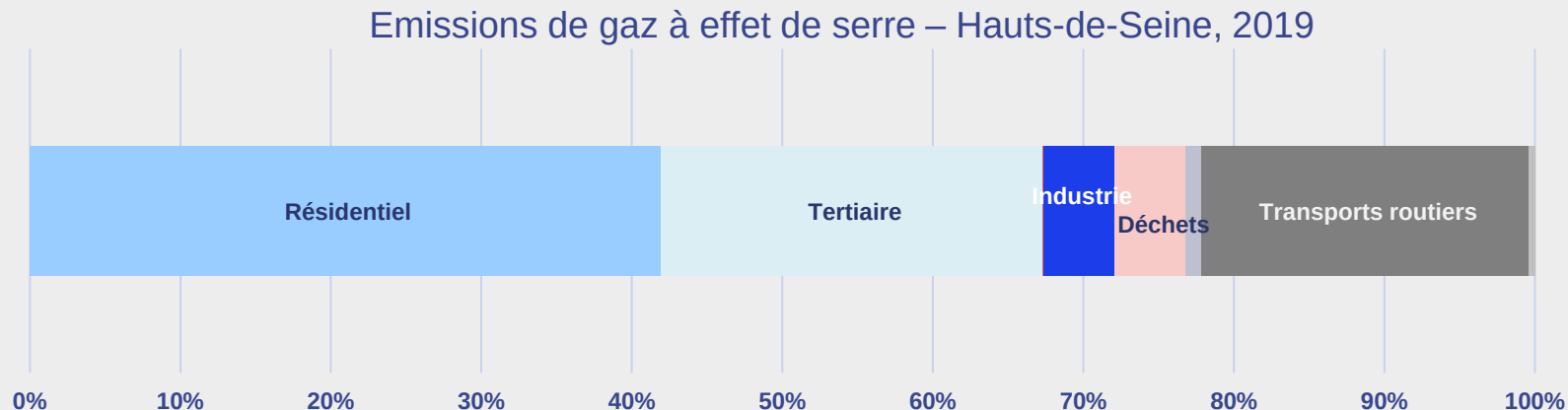
- L'artificialisation des sols est liée à l'urbanisation. L'étalement des villes, par la construction de bâtiments et infrastructures, se fait au détriment des espaces naturels, agricoles ou forestiers.
- Les conséquences sont multiples : perte de biodiversité et production agricole, inondations...
- Entre 2017 et 2021, l'Île-de-France a urbanisé 996 ha/an en moyenne, dont 1,4 ha/an dans les Hauts-de-Seine, soit l'équivalent de 2 terrains de foot.



Consommation d'espaces naturels, agricoles et forestiers dans les **Hauts-de-Seine** (2012 – 2021)



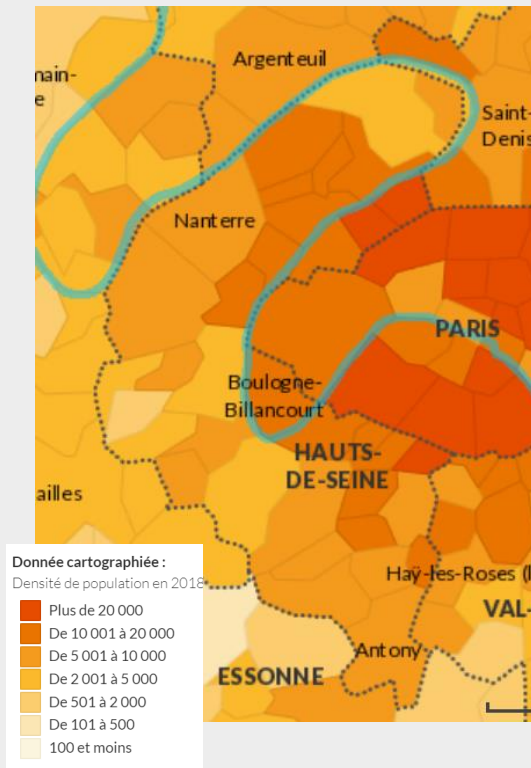
B. Lutter contre les émissions de CO2



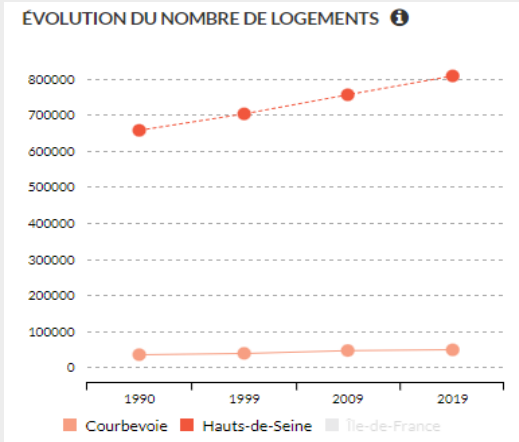
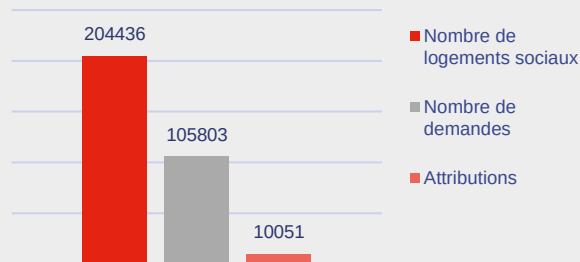
- Pour respecter les Accords de Paris, les émissions de gaz à effet de serre de l'Île-de-France devraient être divisées par 4 d'ici 2050.
- Dans les Hauts-de-Seine, le secteur du résidentiel est le plus émetteur de gaz à effet de serre (42%), suivi de celui des transports routiers (22%)

C. Disposer de plus de logements dans un cadre de vie de qualité

- La Loi Grand Paris de 2010 définit un objectif de 70 000 nouveaux logements à construire par an pour lutter contre le mal-logement
- Avec 1,6 millions d'habitants, les Hauts-de-Seine représentent 13% de la population francilienne sur 1,5% du territoire
- Le département des Hauts-de-Seine produit 8600 logements par an en moyenne. Cela représente 14% des logements produits dans la région.

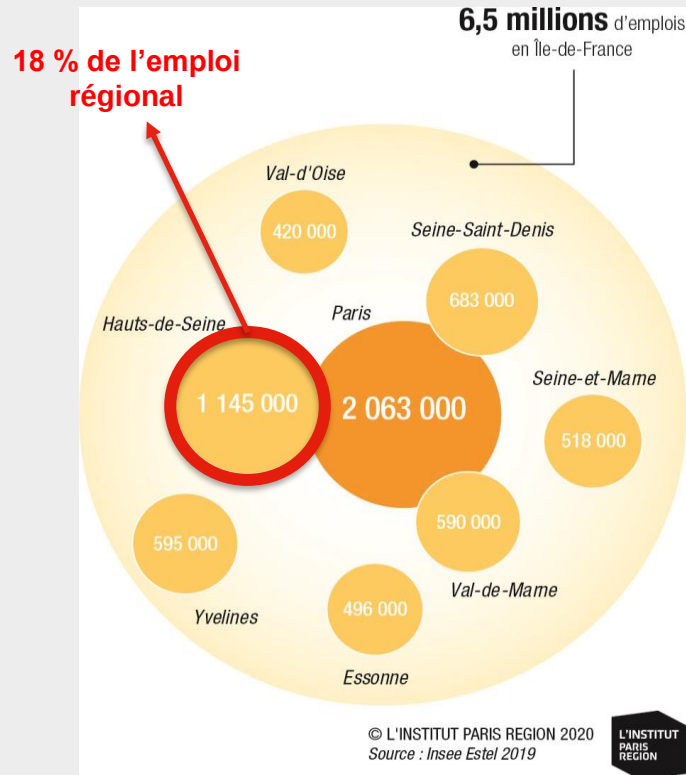


Logements sociaux dans les Hauts-de-Seine (source : DRIHL, 2018)



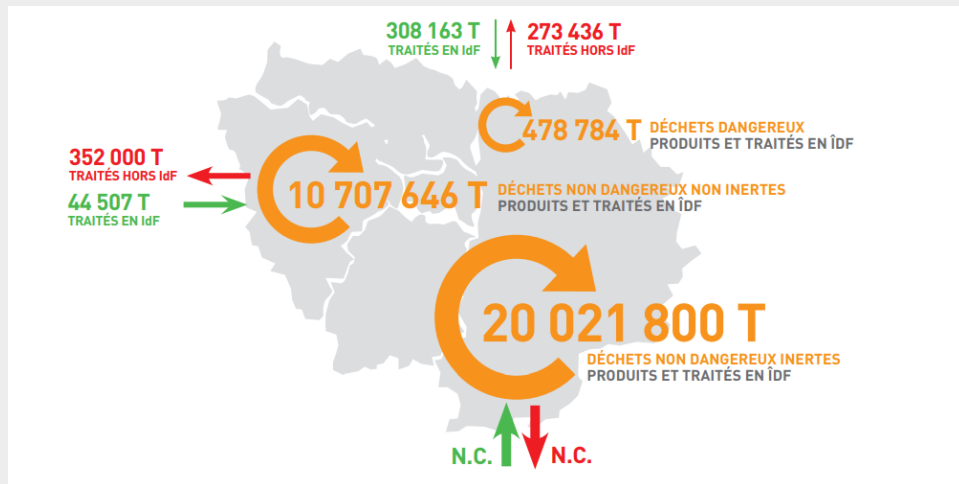
D. Renforcer l'attractivité du territoire francilien

- L'Ile-de-France est la première région économique d'Europe.
- Les sites d'activités économiques couvrent en Ile-de-France 12% des espaces urbanisés. Depuis 2008, le parc de bureaux dans les Hauts-de-Seine a augmenté de 1,8 million de m²
- Le taux d'emploi dans les Hauts-de-Seine est de 90%, légèrement supérieur à la moyenne régionale de 88%
- On compte 0,8 logement pour 1 emploi au sein du département des Hauts-de-Seine, contre 1 logement pour 1 emploi dans la région en moyenne

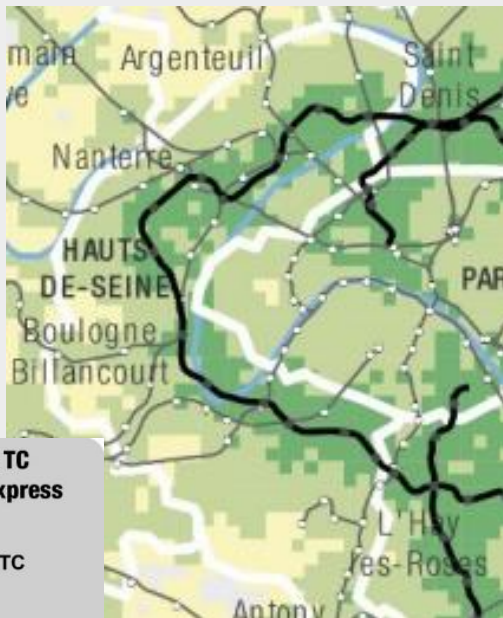


E. Développer l'économie circulaire

- L'économie circulaire consiste à produire des biens et des services de manière durable en limitant la consommation et le gaspillage des ressources et la production des déchets.
- En 2020, 80% des ressources utilisées en Île-de-France étaient importées.
- Deux tiers des déchets produits en Île-de-France proviennent des activités du bâtiment et des travaux publics (BTP).



F. Développer les mobilités



Aires de rabattement TC vers le Grand Paris Express 2035

Temps de rabattement TC

- De 0 à 15min
- De 15 à 30min
- De 30 à 45min
- Limites départementales
- Réseau ferré existant
- GPE

© I. HERTZOG, P. HENRI, 2020
Région Île-de-France 2020, Île de France 2020, Île de France 2020



Routier

- Réseau routier primaire

Transports en commun

- Métro
- Tramway et bus en site propre
- RER et gare
- Transilien, TER et Intercités
- TGV

Limites administratives

- Région
- Département
- Commune

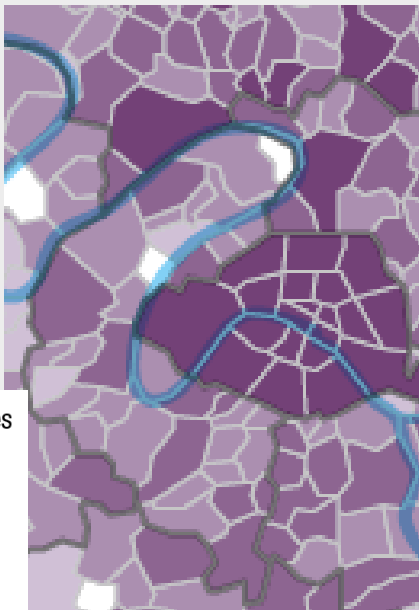
Fond de plan

- Urbain
- Emprise aéroportuaire
- Espace rural
- Espace naturel, forestier et hydrographie

G. Adapter le territoire francilien au changement climatique et garantir sa résilience

- En Île-de-France, les températures moyennes ont augmenté d'environ 2 ° C depuis 1850.
- En Île-de-France, les écarts de température entre zones urbaines et rurales peuvent atteindre l'été jusqu'à + 10° C.
- Après celles de 2003 et de 2006, on dénombre, en Île-de-France, sept canicules entre 2013 et 2020, soit pratiquement une tous les ans.
- Le risque d'inondation par ruissellement est intensifié par le changement climatique

Les arrêtés de catastrophes naturelles « inondation par ruissellement » (1982-2022)



Nombre d'arrêtés par commune



Répartition des risques d'îlots de chaleur



3

Atelier sur les défis de l'Ile-de-France

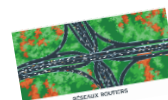
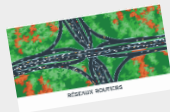
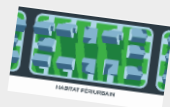


Les défis de l'Ile-de-France



40 minutes

1. Lisez les cartes par lot
2. Placez-les sur la grande feuille blanche



Les enjeux de l'aménagement du territoire francilien



30 minutes

1. Retenez les 3 défis prioritaires pour l'Ile-de-France
2. Utilisez les fiches ressources pour approfondir les 3 défis

Ile-de-France **Objectif 2040** **Région Ile-de-France** Réunion publique départementale

Dép. N. table

1
Classez les défis, sur une échelle de 1 à 7 du plus au moins prioritaire, pour l'avenir de la Région Ile-de-France. Par exemple, vous attribuez 1 au défi le plus important.

☐ A. Réduire l'artificialisation des sols et protéger la biodiversité

☐ B. Lutter contre les émissions de CO2

☐ C. Disposer de plus de logements dans un cadre de vie de qualité

☐ D. Renforcer l'attractivité du territoire francilien

☐ E. Développer l'économie circulaire intervenir sur les émissions de gaz à effet de serre, les déchets de la (dé)construction, la consommation des ressources naturelles)

☐ F. Développer les mobilités et améliorer la desserte des territoires

☐ G. Adapter le territoire francilien au changement climatique et garantir sa résilience

☐ H.

2
Pour les 3 défis prioritaires, notez vos leviers d'action, vos questions, vos commentaires.

DEFI 1 :	DEFI 2 :	DEFI 3 :

Objectif 2040 : fiches leviers d'action pour un avenir durable

A LES LEVIERS* POUR RÉDUIRE L'ARTIFICIALISATION DES SOLS ET PROTÉGER LA BIODIVERSITÉ

**Les leviers rédigés en italique ne sont pas directement du ressort du SDRIF-E.*

1. Inscrire dans les documents d'urbanisme qui organisent les territoires la préservation des espaces naturels, agricoles et forestiers.
2. Préserver les continuités écologiques pour permettre notamment la libre circulation des espèces.
3. Favoriser les opérations de restauration des continuités écologiques.
4. Faire de la sobriété foncière, c'est-à-dire l'optimisation du foncier existant, une priorité des documents d'urbanisme.
5. Privilégier systématiquement le recyclage urbain par rapport à l'étalement urbain.
6. Promouvoir la ville dense et intense pour limiter l'étalement urbain, avec une attention renforcée à la qualité urbaine (développement des services, des espaces verts...).
7. Encourager les systèmes de cohabitation, de mutualisation, de logements collectifs pour construire moins.
8. Donner un bonus aux bâtiments évolutifs, réversibles ou qui mutualisent les usages.

QUELQUES ÉLÉMENTS DE CONTEXTE :

- L'artificialisation des sols est liée à l'urbanisation. L'étalement des villes, par la construction de nouveaux habitats ou infrastructures, se fait alors au détriment des espaces naturels, agricoles ou forestiers.
- Les conséquences sont multiples : perte de la biodiversité, réchauffement climatique, risques d'inondations, perte de productivité agricole ...
- La loi Climat et résilience de 2021 fixe l'objectif du zéro artificialisation nette (ZAN) en 2050.

Ile-de-France **Objectif 2040** **Région Ile-de-France**

Objectif 2040 : fiches leviers d'action pour un avenir durable

B LES LEVIERS* POUR LUTTER CONTRE LES ÉMISSIONS DE CO2

**Les leviers rédigés en italique ne sont pas directement du ressort du SDRIF-E.*

1. Agir pour diminuer la demande de mobilité (proximité des services, création de lieux de coworking...).
2. Encourager la proximité de l'habitat et des activités, afin de limiter les distances domicile / travail.
3. Favoriser la mutualisation des véhicules existants (covoiturage, autopartage etc.).
4. Favoriser l'utilisation dans le BTP de matériaux décarbonés, recyclés ou biosourcés.
5. Faciliter l'implantation de dispositifs de production d'énergie renouvelable décarbonée (panneaux photovoltaïques, méthaniseurs, puits géothermiques...).
6. Augmenter la surface des puits de carbone naturels, réservoirs qui absorbent le CO2 (forêt, prairie, etc.).
7. Développer localement une offre diversifiée de loisirs décarbonés pour les habitants.
8. Accélérer et faciliter l'usage d'énergie décarbonée pour les véhicules motorisés (bornes de recharge, priorité à l'électrique, etc.).
9. Privilégier la requalification des bâtiments existants plutôt que les constructions neuves.
10. Favoriser les bâtiments à énergie positive.
11. Accélérer la rénovation énergétique des bâtiments, et améliorer leurs performances tant pour le chauffage l'hiver que la rafraîchissement l'été.

QUELQUES ÉLÉMENTS DE CONTEXTE :

- En France, le transport est le premier secteur à émettre le plus de CO2 (41%). Viens ensuite le résidentiel (13%), l'industrie et la construction (13%). Source : AIE, 2020

Ile-de-France **Objectif 2040** **Région Ile-de-France**

4

Restitution et échanges



30 minutes

Résultats de vos réflexions collectives

Graphique de synthèse de la priorisation des défis

CONCLUSION

Merci de votre participation !

Vous pouvez continuer à contribuer sur la plateforme participative : jeparticipe.smartidf.services